



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 83 du 18 octobre 2024

TEXTE NOMINATIF

Texte 4

DÉCISION N° 501912/ARM/SGA/SID/ESID-IDF/DIV PLAN/BED

portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.

Du 10 octobre 2024

DÉCISION N° 501912/ARM/SGA/SID/ESID-IDF/DIV PLAN/BED portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.

Du 10 octobre 2024

NOR A R M S 2 4 0 1 6 7 7 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 500957/ARM/SGA/SID/ESID-IDF/DIV PLAN/BED du 30 avril 2024 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France.](#)

Référence de publication :

Le directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n° 6) ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 portant nomination d'officiers généraux, notamment son article 5 (JO n° 172 du 27 juillet 2023, texte n° 83) ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 181 du 6 août 2013, texte n° 53) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ,

Décide :

Art. 1^{er}. Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de valider les actes dans le système d'information financier CHORUS :

- au titre du rôle de « responsable des engagements juridiques » :

- **Martignoles** Michèle, attachée principale d'administration de l'État (APAE), cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Cuny** Amandine, capitaine (CNE), adjointe à la cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Lemaître** Audrey, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (SACE), cheffe de la section exécution de la dépense ;
- **Lhermitte** Mylène, secrétaire administrative de classe normale (SACN), adjointe à la cheffe de la section exécution de la dépense ;
- **Seyller** Alexandre, adjoint administratif (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Voigt** Eveline, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Boughali** Aïcha, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Chérin** Lydie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Allais** Sylvie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Beauzières** Séverine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Desvignes** Géraldine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Hameg** Frédéric, secrétaire administratif de classe normale (SACN), chef de la section budgets spécifiques archives ;
- **Bombre** Nathalie, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), agent traitant à la cellule budgets spécifiques ;
- **Feyt** Virginie, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (SACE), cheffe de la section tenue du référentiel ;
- **Lamberdière** Karine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Marchal** Sandra, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;

- au titre du rôle de « certificateur du service fait » :

- **Martignoles** Michèle, attachée principale d'administration de l'État (APAE), cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Cuny** Amandine, capitaine (CNE), adjointe à la cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Lemaître** Audrey, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (SACE), cheffe de la section exécution de la dépense ;
- **Lhermitte** Mylène, secrétaire administrative de classe normale (SACN), adjointe à la cheffe de la section exécution de la dépense ;
- **Chérin** Lydie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Voigt** Eveline, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Boughali** Aïcha, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Allais** Sylvie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Beauzières** Séverine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Lamberdière** Karine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Marchal** Sandra, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Hameg** Frédéric, secrétaire administratif de classe normale (SACN), chef de la section budgets spécifiques archives ;
- **Bombre** Nathalie, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), agent traitant à la cellule budgets spécifiques ;
- **Seyller** Alexandre, adjoint administratif (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Feyt** Virginie, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (SACE), cheffe de la section tenue du référentiel ;
- **Desvignes** Géraldine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;

- au titre du rôle de « responsable des demandes de paiement » :

- **Martignoles** Michèle, attachée principale d'administration de l'État (APAE), cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Cuny** Amandine, capitaine (CNE), adjointe à la cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Lemaître** Audrey, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (SACE), cheffe de la section exécution de la dépense ;
- **Lhermitte** Mylène, secrétaire administrative de classe normale (SACN), adjointe à la cheffe de la section exécution de la dépense ;
- **Seyller** Alexandre, adjoint administratif (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Boughali** Aïcha, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Voigt** Eveline, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Chérin** Lydie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Hameg** Frédéric, secrétaire administratif de classe normale (SACN), chef de la section budgets spécifiques archives ;
- **Bombre** Nathalie, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), personnel traitant à la cellule budgets spécifiques ;
- **Allais** Sylvie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Beauzières** Séverine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Lamberdière** Karine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Marchal** Sandra, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Desvignes** Géraldine, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;

- au titre du rôle de « responsable des recettes non fiscales » :

- **Martignoles** Michèle, attachée principale d'administration de l'État (APAE), cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Lemaître** Audrey, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (SACE), cheffe de la section exécution de la dépense ;
- **Voigt** Eveline, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Seyller** Alexandre, adjoint administratif (AAAE), comptable à la section exécution de la dépense ;
- **Lhermitte** Mylène, secrétaire administrative de classe normale (SACN), adjointe à la cheffe de la section exécution de la dépense ;
- **Bonnot** Virginie, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section comptabilité auxiliaire des immobilisations ;
- **Hubert** Sylvie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section comptabilité auxiliaire des immobilisations ;

- au titre du rôle de « responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations » :

- **Bonnot** Virginie, adjointe administrative (AAAE), comptable à la section comptabilité auxiliaire des immobilisations ;
- **Hubert** Sylvie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section comptabilité auxiliaire des immobilisations ;
- **Thomas** Corinne, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable à la section comptabilité auxiliaire des immobilisations ;
- **Dulouard** Mélanie, agent sous contrat de niveau 2 (ASC2), cheffe de la section comptabilité auxiliaire des immobilisations.

Art. 2. Délégation est donnée à l'effet de signer les dépenses dont l'ordre de payer ne fait pas l'objet d'une dématérialisation dans CHORUS à :

- **Bouzeau** Benoit, ingénieur en chef de 1^{re} classe (IC1MI), chef de la division plan ;
- **Martignoles** Michèle, attachée principale d'administration de l'État (APAE), cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Cuny** Amandine, capitaine (CNE), adjointe à la cheffe du bureau exécution de la dépense ;
- **Lemaître** Audrey, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (SACE), cheffe de la section exécution de la dépense.

Art. 3. La décision N° 500957/ARM/SGA/SID/ESID-IDF/DIV-PLAN/BED du 30 avril 2024 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement d'infrastructure de la défense d'Île-de-France est abrogée.

Art. 4. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*

*L'ingénieur général de 2^e classe,
directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Île-de-France,*

Olivier VANDAL.